



Refus de signer un entretien annuel

Par **veroniquy**, le **25/11/2010** à **17:30**

Bonjour,

j'ai passé un entretien annuel il y a plusieurs mois (avant les vacances d'été) avec mon responsable hierarchique celui ci ne ma pas fait signé.

actuellement je me suis aperçu qu'il faisait taper les entretiens dont il est le responsable par une collègue qui est au poste d'agent de planning et qui est en même temps sa concubine.

je n'aies pas envie de signer ce document pour les raisons suivantes :

d'une part je pensé que les entretiens devais être confidentiel et donc ne pas être divulgué aux autres personnes de l'entreprise et signé un document des mois après l'entretien alors que je ne me souvient plus du contenu je ne vois pas l'interet.

Par contre ai je le droit et à quoi je m'expose ?

je vous remercie d'avance de votre réponse.

sincère salutations

Par **Clara**, le **25/11/2010** à **18:06**

Bonsoir, vous trouverez toutes vos reponses sur ce site

<http://www.journaldunet.com/management/dossiers/041159eval/conseils.shtml>